

Pour le grand public, Jean est un inconnu. Si son nom est régulièrement cité dans les journaux car il fait partie de certains conseils d'administration, Jean préfère se tenir loin des caméras. Car Jean ne cherche pas la visibilité mais le pouvoir. D'ailleurs, il fait partie des personnes les plus puissantes de son pays.

Jean n'a que faire de la politique. Droite ? Gauche ? Ce ne sont que des mots qui servent le marketing électoral. Tout en restant dans l'ombre, Jean soutient le parti qui, dans son pays, est au pouvoir depuis plus de trente années. Il pousse des jeunes loups ambitieux qui cherchent la célébrité et l'illusion du pouvoir. Il les encourage. Il fait d'eux des politiciens reconnus qui lui sont redevables.

Il ne demande rien en échange. Enfin, pas directement. Il se contente de pointer aux différents gouvernements certains investissements nécessaires. Et de faire en sorte que les sociétés dans lesquelles il possède des parts remettent des offres pour ces investissements.

Jean jongle avec les sociétés publiques, dans lesquelles il touche principalement des jetons de présence, et les sociétés privées, dans lesquelles il touche des dividendes. Parfois, la différence est ténue, la frontière s'estompe.

Les amis proches de Jean, qu'il retrouve généralement dans une villa discrète de la côte d'Azur, l'ont félicité pour le mécanisme qu'il a mis en œuvre. En effet, il a fait en sorte qu'une intercommunale où il siège devienne actionnaire dans une de ses sociétés spécialiste en conseil informatique. Or, le principal client de cette société est justement l'intercommunale en question ! Il s'ensuit que l'argent public initialement injecté dans l'intercommunale passe très simplement à la société informatique, via un contrat tout à fait réglementaire avant de retourner à l'intercommunale sous forme de dividendes. L'argent tourne donc en boucle mais, à chaque étape, une partie se dilue sous forme de parts, de jetons de présence, de contrats de consultance et d'intérêts qui vont à Jean et certains de ses amis reconnaissants. Jean parle de la « boucle d'évaporation ». Elle est tout à fait légale et, de toutes façons, extrêmement difficile à détecter.

Jean n'a rien à se reprocher : tout est parfaitement légal et ce ne sont pas les ingénieurs de sa société informatique qui vont se plaindre d'avoir un emploi. Et si Jean ne faisait pas ce qu'il fait, d'autres le feraient certainement à sa place. Avec moins d'éthique et peut-être plus d'abus. Au fond, heureusement que Jean est là.

Mais aujourd'hui, Jean est un peu inquiet. Le parti qu'il a toujours soutenu semble baisser dans certains sondages confidentiels. Il pourrait ne plus être complètement au pouvoir. D'habitude, il suffit d'investir quelques millions en campagne de communication et en marketing. À cet effet, Jean a d'ailleurs fait en sorte de devenir propriétaire d'un grand groupe de presse. Pas directement, bien sûr, mais via un groupe qu'il contrôle.

Être propriétaire d'un groupe de presse est particulièrement pratique. Jean fait appel à des spécialistes qui rédigent des articles d'apparence neutre et toujours factuels mais qui mettent l'accent sur certains aspects plutôt que d'autres, qui attirent l'attention là où c'est préférable pour Jean. Les articles instillent subtilement des tendances, des opinions. Cette année, malheureusement, cela pourrait ne pas être suffisant. Le risque d'échec aux élections est faible mais existant.

Jean réfléchit. Sa société est justement celle qui fournit les ordinateurs de vote pour le prochain scrutin. C'est d'ailleurs Jean qui avait poussé ses amis politiques à adopter le vote électronique dans l'optique de créer de toutes pièces un marché juteux. Le développement du système en question a coûté environ 1 million d'euros. Mais Jean en a facturé 5 au gouvernement. Les quatre millions restant sont, en ce moment même, dans sa fameuse boucle d'évaporation. Mais ne peut-on pas tirer un autre profit de ce contrat ?

Un jeune ingénieur, fraîchement nommé chef de l'équipe de développement, a justement fait remonter par la voie hiérarchique un rapport soulevant une inquiétude concernant le fournisseur des disquettes utilisées dans le processus de vote. Jean a fait sonder l'ingénieur, appelé François, avant de le rencontrer de manière discrète. Les deux hommes se sont mis d'accord : François mettrait en place une procédure qui fasse en sorte qu'absolument aucun des membres de l'équipe n'aie accès à la totalité des résultats en cas de recomptage. Et avant de transmettre des résultats publics, il devrait les valider discrètement avec Jean. Jean a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'assurer la confidentialité du processus de vote. La démocratie était à ce prix et cela faisait, selon Jean, partie du contrat de la société avec le gouvernement ! Si François accomplissait bien son boulot et garantissait la confidentialité, il n'était pas impossible qu'on aie besoin de lui pour un poste bien rémunéré dans le sud de la France.

Jean s'est également rendu en Chine, chez le fabricant de disquettes. Il a obtenu, en graissant quelques pattes, que les disquettes fournies soit des ratés, des pièces mises au rebut en raison d'un problème de conception et ayant une très grande probabilité d'erreur. Jean a même obtenu une remise de prix sur cette commande. Le fabricant Chinois était trop heureux de se débarrasser de ce stock. Il n'y a pas de petits profits.

Comme Jean l'avait espéré, beaucoup de disquettes ont été corrompues. Il y a eu recomptage. L'équipe de François réussit à lire certaines mais pas toutes. Comme promis, François s'est adressé directement à Jean avec les résultats partiels qui pouvaient être déchiffrés ainsi qu'avec les disquettes qui étaient définitivement perdues. Jean remercia François et lui expliqua qu'une équipe complètement indépendante allait vérifier tout cela. C'est pour garantir l'indépendance que cette seconde équipe était secrète. Le lendemain, Jean demanda à François de vérifier certains chiffres de l'équipe secrète. François, qui avait un moment eu un doute sur le processus, fut rassuré : les chiffres correspondaient aux siens, du moins pour les disquettes qu'il avait réussi à lire.

La société de Jean annonça publiquement que 2000 votes n'avaient pas pu être déchiffrés. Comme Jean l'avait prévu, l'opinion publique se braqua sur ces 2000 votes et sur l'importance qu'ils avaient. Personne ne discuta les autres chiffres qui furent publiés en même temps. Ils annonçaient une remontée surprise mais plausible du parti soutenu par Jean. Celui-ci devenait, de toute justesse, incontournable pour une législation de plus mais « perdait » malgré tout les élections. Même François ne s'interrogea pas et se mit à discuter le fait que les 2000 votes n'auraient pas changé le cours des élections tout en soutenant le travail de son équipe.

Jean, qui avait créé ces chiffres sur base des résultats papier des autres circonscriptions, pensa en son for intérieur que les électeurs avaient peut-être réellement voté de cette manière. Après tout, personne ne pouvait le dire, les disquettes étaient définitivement hors service.

Cependant, il n'était pas question de faire ce coup-là chaque année. Cela deviendrait suspect. Il était temps pour Jean de s'investir dans les contacts avec l'autre parti important. Ce n'était pas vraiment un problème : il les connaissait bien, ils fonctionnaient de la même manière et ses représentants étaient dans les mêmes conseils d'administration. Mais il fallait tout de même assurer ses arrières.

Heureusement, ce texte est une fiction. Jean n'existe pas. Du moins, je l'espère. Plus rien ne nous le garantit.

Photo par [Hartwig HKD](#).

Je suis [@ploum](#), conférencier et écrivain électronique. Si vous avez apprécié ce texte, n'hésitez pas à me soutenir sur [Tipeee](#), [Patreon](#), [Paypal](#), [Liberapay](#) ou en millibitcoins **34pp7LupBF7rkz797ovgBTbqcLevuze7LF**. Vos soutiens

réguliers, même symboliques, sont une réelle motivation et reconnaissance. Merci !

Ce texte est publié sous la licence [CC-By BE](#).

Sharing is caring